

Dron'Aero SAS

Aéroport Franczal
135 Av. Du Comminges
31270 Cugnaux, France
contact@dronaero.com
Tel: 06.07.82.00.72
SIRET: 84774835700013
N° Activité: 76311044531

Formation Télépilote Professionnel Drone Civil

Préparation à l'examen Certificat d'Aptitude Théorique Télépilote (CATT)
Délivrance de l'Attestations de Suivi Formation Pratique

Obligations réglementaires

Ce programme est conforme aux Annexes I et II de l'Arrêté du 18 mai 2018 relatif aux exigences applicables aux télépilotes qui utilisent des aéronefs civils circulant sans personne à bord à des fins autres que le loisir

Objectifs

- Comprendre et assimiler la réglementation encadrant la pratique du drone professionnel
- Préparer et accompagner jusqu'à l'obtention du Certificat d'Aptitude Théorique Télépilote (CATT)
- Former au télépilotage en vue de décrocher son Attestation de Suivi de Formation Pratique
- Savoir organiser et notifier une mission
- Pouvoir évoluer en vol en toute sécurité et connaître ses limites

Accessibilité

Formation accessible aux Personnes en Situation de Handicap (nous contacter)

Délais d'inscription

2 à 4 semaines avant le début de la formation (nous contacter)

Durée

4 à 6 semaines de révisions sur la plateforme en ligne et 3 jours de formation en présentiel

Dates de formation

A déterminer / les dates des sessions déjà ouvertes sont consultables sur www.dronaero.com

Lieux

- Formation théorique en salle à Franczal à Cugnaux
- Formation pratique à Franczal et/ou sur les vignes du Domaine La Colombière à Fronton

Prérequis

- 16 ans (avec l'accord des responsables légaux pour les mineurs)
- Connaissances élémentaires en informatique (navigation internet, emails...)

Contenu

- 1. Préparation en ligne (révisions avec accès illimité, compter en moyenne 35h) :**
 - Réglementation générale et spécifique des aéronefs circulant sans personnes à bord
 - Instrumentation
 - Performance, préparation et suivi du vol
 - Performance humaine
 - Météorologie
 - Navigation, liaison de données et radio navigation
 - Procédures opérationnelles
 - Communications
- 2. Formation en présentiel (sur 3 ou 4 jours) :**
 - **Cours théoriques (3 ou 4 demi-journées de perfectionnement théorique) :**
 - Réglementation drone DGAC
 - Préparation de mission
 - Météo
 - Technologie drones
 - Facteurs humains
 - Exploitant drone
 - **Travaux pratiques en vol (3 ou 4 demi-journées de pratique) :**
 - 1^{er} vol sur simulateur 3D et 1^{er} décollage en scenario S3 avec DJI-Mavic ou DJI-Mini
 - 1^{er} vol en scenario S1 avec DJI-Mavic, pilotage manuel, RTH, POI
 - 1^{er} vol en scenario S2 pour inspection de toiture avec DJI-Mavic
 - Entraînement au vol et au maniement des instruments, prises de vues, POI, vols «à la carte»

Moyens Pédagogiques

- Ordinateur portable, projecteur et écran
- Plateforme de révision en ligne
- Réunion en visio à la demande pour aider dans les révisions
- Simulateur de vol Dron'Aero
- Drones DJI-Mavic avec accessoires : chargeurs, batteries, cônes de signalisation etc

Conditions de validation

Acquisition des compétences évaluées suivant la Fiche de Suivi Progression Pratique

Documents Délivrés

Attestation de Suivi de Formation Pratique
Fiche de Suivi Progression Pratique (à la demande)
Important : Ces attestations ne sont pas un titre professionnel au sens du RNCP/RS

Resp. pédagogique

Cyril Chiotasso, ingénieur ISAE-Supaéro, 20ans d'expérience dans l'industrie aéronautique